changement de fac

Par **camariah**, le **25/05/2010** à **11:24**

Bonjour,

j'aurai une question qui peut paraitre un peu stupide, mais voilà je vais changer de fac l'année prochaine (je suis à strasbourg et je vais aller à aix l'année prochaine en L3) pour faire un certain master. lE probleme c'est que ne je suis pas sure à 100 % de faire ce master , si dans ma lettre de motivation je dis que je veux faire ce master, et qu'apres je change d'avis est ce grave? Je suis pas obligée de faire le master pour lequel ils auront accepté que je puisse venir?

Merci de votre réponse

Bonne journée

Par **alex83**, le **25/05/2010** à **19:15**

Salut, si c'est pour la lettre de motivation il ne me semble pas. Mais pourquoi changer en L3 et pas après la L3 ? :oops: Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **26/05/2010** à **00:29**

Bonjour Camariah,

Je ne pense pas qu'ils puissent te forcer à t'inscrire dans un master :-o Image not found or type unknown

S'il s'agit d'un master 1 classique (droit privé, droit des affaires, droit social, droit public...), en principe l'inscription est ouverte à tout étudiant titulaire d'une L3.

S'il s'agit d'un master 1 plus spécialisé à petit effectif (droit de la sécurité sociale, environnement...), il y a peu de risque que ça te porte préjudice également, dans la mesure où tu candidates pour une L3 et que les sélections se font à la fin de l'année de licence.

S'il s'agit d'un master 2 et au vu des difficultés de sélection, ça ne rentrera même pas en ligne

de compte.

Le plus simple est de faire apparaitre dans ta lettre de motivation l'idée que ton projet professionnel est d'acquérir une formation dans (domaines) afin d'exercer (métiers) ; la faculté proposant telle et telle formations / tels enseignements, tu souhaites l'intégrer pour préparer ton projet.

Il est bon d'avoir plusieurs projets possibles et de ne pas se cantonner à une seule formation. Les enseignants le savent et sont les premiers à le conseiller aux étudiants. Et puis les responsables de licence ne sont pas forcément les responsables de master, pas plus qu'ils ne se souviennent des lettres de motivation...

Par **camariah**, le **26/05/2010** à **18:07**

Merci à vous deux pour vos réponses. Je serai interessée par un master notarial, mais dans la vie tout peux arriver je peux d 'ici là changer d'avis! :)

En tout cas merci beaucoup! Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés